

« *Il s'est fait pauvre... pour vous enrichir par sa pauvreté* » (II Cor 8,9)

**L**e 13 février 2013, le pape François et le Consistoire des cardinaux se sont pour la première fois retrouvés dans la salle du Synode, en présence de nombreux experts laïcs, en vue de revoir la situation financière du Saint-Siège, et ce à l'aide de présentations power point détaillées, de projections graphiques et de tableaux. Le 29 octobre j'étais parmi les nombreux invités à une présentation publique des statuts des nouvelles structures économiques du Saint-Siège, dirigée par le cardinal préfet du tout nouveau Secrétariat pour l'Économie du Vatican. Ces événements sont les indices d'une approche radicalement nouvelle dans la manière de gérer les finances du Vatican, précédemment enveloppées de secret et, à raison, sujettes à beaucoup de critiques et de suspicion. Dès le début de son pontificat, le pape François a entrepris de réformer la banque du Vatican, qui avait été longtemps mêlée à des scandales et à des intrigues, en vue d'y rétablir transparence et confiance. Des spécialistes financiers laïcs ont été nommés, les normes internationales de responsabilité financière ont été adoptées, et des centaines de comptes, qui ne répondaient pas à des critères précis, ont été fermés. En février 2014 un nouveau Secrétariat pour l'Économie a été mis sur pied et un Conseil comprenant plusieurs experts laïcs a été nommé pour recommander les mesures à mettre en œuvre. À présent tous les organismes du Vatican doivent soumettre leur budget annuel et un rapport trimestriel, et ils sont placés sous la surveillance d'un contrôleur aux comptes. Il semblerait qu'initialement le pape François ait envisagé purement et simplement de fermer la banque du Vatican : « *Saint Pierre n'avait pas de compte en banque* », avait-il déclaré le 13 juin 2013. Mais il s'est vite rendu compte que la banque du Vatican était un instrument efficace pour aider l'Église dans sa mission, en particulier en permettant aux diocèses pauvres d'Afrique et d'Asie de protéger leurs pauvres moyens et en permettant l'acheminement rapide des aides d'urgence en temps de crise ou de désastre naturel.

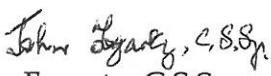
**M**oins bien connu est le fait qu'à la demande expresse du pape François, les Économies généraux de toutes les congrégations religieuses et des sociétés de vie apostolique ont été convoqués à un symposium, en mars 2014, pour réfléchir à la gestion éthique de leurs ressources matérielles. Le message essentiel de ce symposium a été le rappel insistant que ***tous les biens d'un Institut religieux sont au service de son charisme et de sa mission dans l'Église***, et par conséquent qu'ils doivent être gérés et utilisés exclusivement dans ce but. A la suite de ce symposium, le Saint Siège a adressé une lettre circulaire à toutes les Congrégations pour souligner certaines conséquences de ce principe fondamental : la fidélité de la Congrégation au charisme de ses fondateurs est le critère premier pour les prises de décisions économiques; cela nous oblige en retour à réexaminer régulièrement si nos œuvres et les ressources matérielles dont nous disposons continuent à être l'expression de notre charisme dans la société et la réalité culturelle contemporaines; c'est à la lumière de cette évaluation que nous avons à décider des œuvres et bâtiments à conserver, à modifier ou à céder, tout comme des nouvelles initiatives missionnaires que nous voulons entreprendre, si nous voulons rester fidèles à notre charisme dans le monde d'aujourd'hui; il nous faut donc avoir établi des procédures financières appropriées, qui nous permettent de planifier efficacement l'usage de nos ressources; cela inclut les prévisions budgétaires, une comptabilité précise, le contrôle interne et l'audit, le recours à des professionnels laïcs compétents ou aux membres d'autres Instituts religieux, en suivant les meilleurs usages nationaux et internationaux; il nous faut viser à l'autosuffisance de nos œuvres et, pour celles qui ne sont pas rentables, en accentuer le contrôle et corriger les déficits en sorte d'éviter une attitude de dépendance et un gaspillage de ressources qui pourraient être plus efficacement utilisées ailleurs; tous les confrères de la communauté doivent collaborer à l'établissement des budgets, pour ne pas vivre déconnectés de la réalité qui les entoure et pour s'interroger ensemble sur la vérité de leur témoignage personnel et communautaire en matière de pauvreté; la gestion de nos affaires financières ne doit jamais être l'affaire du seul économie, qui, à son

tour, doit exercer ses responsabilités dans un esprit de service plutôt que de domination et de pouvoir; vigilance et transparence dans l'usage de nos ressources sont partie intégrante de notre témoignage évangélique.

**C**ette lettre de la Congrégation des Religieux (disponible en italien sur le site du Vatican) nous appelle, nous Spiritains, à une profonde réflexion sur l'usage et la gestion de nos ressources matérielles au service de notre mission, c'est-à-dire l'évangélisation des pauvres (RVS 4, 229; Bagamoyo 5.3ss). Plus fondamentalement, elle nous incite, nous religieux qui avons fait vœu de pauvreté, à examiner notre attitude vis-à-vis de l'argent et des biens matériels et le témoignage que nous en donnons, tant au niveau communautaire que personnel. En réalité nous ne sommes pas propriétaires des ressources matérielles que nous avons à disposition, en ce que nous ne sommes pas libres d'en faire ce que nous voulons; elles nous sont confiées pour l'accomplissement de notre mission dans l'Église. Il est intéressant de constater que dans un certain nombre de pays, en Europe et en Amérique du Nord, ce sont les lois séculières régissant les organisations charitables qui nous rappellent ce principe de base et nous obligent à le respecter. Notre vœu de pauvreté a pour but de défier avec force l'idolâtrie de l'argent (cf. *Vita Consecrata*, Exhortation apostolique du pape Jean-Paul II, 1996, n° 90) dans un monde consumériste où la cupidité et l'accumulation de richesses par quelques-uns sont en grande partie responsables de la misère déshumanisante qui affecte des millions de gens. La simplicité et l'hospitalité de communautés religieuses qui se contentent des besoins élémentaires veut proposer un autre style de vie et provoquer par l'exemple ceux qui sont indifférents aux besoins de leur frères et sœurs : « *Aujourd'hui plus qu'à d'autres époques, la pauvreté évangélique suscite aussi l'intérêt de ceux qui, conscients des limites des ressources de la planète, réclament le respect et la sauvegarde de la création en réduisant la consommation, en pratiquant la sobriété et en s'imposant le devoir de mettre un frein à leurs désirs.* » (*Vita Consecrata*, 90).

**S**i nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, nous devons reconnaître que nous sommes, nous aussi, atteints par les comportements individualistes et consuméristes que nous sommes appelés à contester. Nous distinguons particulièrement et nous protégeons ce que nous considérons nous appartenir plutôt qu'à la communauté ou à la Congrégation; nous avons tendance à considérer salaires, indemnités et dons comme réservés à notre usage personnel et rechignons à les partager avec la communauté à laquelle nous appartenons (RVS 65); nous sommes fascinés par les derniers gadgets et articles de luxe et souvent nous justifions leur achat par un hypothétique avantage pour notre ministère; nous voyons les ressources de la communauté comme des choses à exploiter plutôt qu'à entretenir, nous permettant parfois un style de vie largement supérieur à celui des gens au milieu de qui nous vivons et que nous prétendons servir (RVS 71); il nous arrive d'être indifférents aux besoins de nos frères spiritains et de ne pas partager les ressources communes dans notre circonscription; certains même sont tentés d'utiliser à leur usage personnel des fonds qui nous ont été remis à d'autres fins.

**P**uisse la contemplation du mystère de l'Incarnation, du style de vie simple choisi par Celui qui s'est fait pauvre pour que par sa pauvreté nous devenions riches, nous rendre capables de voir que « moins c'est plus », nous aider à redécouvrir notre appel à un style de vie prophétique, au-delà du consumérisme obsessionnel et de l'individualisme farouche de notre temps (*Laudato Si* 222), en sorte que comme Jésus nous puissions être présents les uns aux autres et à nos frères et sœurs, particulièrement aux pauvres que nous avons le privilège de servir (*Laudato Si* 226).

  
John Fogarty, C.S.Sp.  
Supérieur général